

Accompagnement des acteurs locaux à l'organisation de zones de gratuité ponctuelles et à petite échelle

Communauté d'Agglomération de la Rochelle



6, Rue Saint Michel

Bp 1287

17086 La Rochelle

[Voir le site internet](#)

Mélanie Raimbault

melanie.raimbault@agglo-larochelle.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE



En 2014, il n'y avait pas de recyclerie ou d'initiatives de zones de gratuité sur le territoire de l'agglomération de La Rochelle. Une zone de gratuité de grande ampleur était en revanche organisée annuellement sur le territoire voisin, près de Surgères (Cyclad) et rencontrait un vif succès. Cela a conduit la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) - dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets (2013-2018) - à également développer ce type d'initiative. La collectivité a orienté son action sur la promotion et l'accompagnement des acteurs à l'organisation de zones de gratuité ponctuelles et à petite échelle.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Démultiplier les initiatives de zones de gratuité sur le territoire en accompagnant les porteurs de projet.
- Encourager de nouveaux modes de consommation tournés vers le don et le réemploi à l'occasion des événements « zones de gratuité » et en faisant la promotion des structures locales de réemploi.

Résultats quantitatifs

- 8 zones de gratuité organisées par la CdA La Rochelle et 21 zones de gratuité par les acteurs du territoire dont 11 soutenus/accompagnés par la CdA La Rochelle ;
- Il est difficile d'avoir un retour quantitatif précis sur les objets donnés/repris sur les différents événements. Quelques chiffres néanmoins :
 - +2000 objets de cuisine/ustensiles lors du Troc casseroles en 2015 ;
 - 387 kg de vêtements lors de la zone de gratuité de Salles-sur-Mer en 2015 ;
 - 422 kg de vêtements lors de la zone de gratuité du Conservatoire de Musique en 2017.

Résultats qualitatifs

- Un bilan très positif des visiteurs ;
- La reconduction et la pérennisation de zones de gratuité d'une année sur l'autre, avec une autonomie rapide des porteurs de projet dans l'organisation de leurs opérations.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

La CdA de La Rochelle a, dans un premier temps, **testé en 2014 l'organisation de deux zones de gratuité sur un seul flux d'objets (« Vêtements ») et à destination d'un public ciblé** : à la Médiathèque Michel-Crépeau de La Rochelle et au Conservatoire de Musique et de Danse lors de sa journée d'inscription. L'objectif était pour l'équipe projet de gagner en compétence et en expérience sur l'organisation de ce type d'événement afin de pouvoir par la suite accompagner les acteurs du territoire.

En s'appuyant sur son expérience et celle d'autres territoires voisins (notamment Cyclad), la CdA de La Rochelle a ensuite **proposé aux acteurs locaux une boîte à outils méthodologique et du prêt de matériel** pour faciliter l'organisation de zones de gratuité (sur la thématique des vêtements). L'objectif est de donner des outils pratiques pour se lancer dans l'organisation de petites zones de gratuité.

Afin de démultiplier ces initiatives sur le territoire, la CdA de La Rochelle a **présenté en mars 2015 le concept de « zone de gratuité »** lors d'une journée de présentation de ses outils pédagogiques (disponibles en prêt aux acteurs locaux) sur le thème de la consommation responsable : 28 participants à cette journée (dont 6 communes représentées). Plusieurs communes ont organisé par la suite des zones de gratuité Vêtements. Des **fiches de retours d'expériences** ont également été rédigées par des structures locales pour alimenter la boîte à outils méthodologique.

Planning

- **Mercredi 11 juin 2014 : Organisation d'une zone de gratuité « Vêtements » à la Médiathèque Michel-Crépeau à La Rochelle** (sur une 1/2 journée) :
 - Action pilotée par les Services Gestion des Déchets et Environnement de la CdA de La Rochelle, qui s'inscrivait dans le cadre de l'exposition « Le Revers de mon look » présente à la Médiathèque du 06 mai au 23 juillet 2014.
 - Don de cintres par le magasin KIABI.
- **Samedi 06 septembre 2014 : Organisation d'une zone de gratuité « Vêtements » au Conservatoire de Musique et de Danse de La CdA à La Rochelle.**
 - Action pilotée par les services Gestion des Déchets et Environnement de la CdA de La Rochelle, qui s'est déroulée à l'occasion de la journée d'inscription au Conservatoire ;
 - Événement non ouvert au public ; 600 familles (parents d'élèves) étaient attendues lors de cette journée.
 - Don de cintres par le magasin Eurodif.
- **09 mars 2015 : Organisation d'une Journée de présentation des outils pédagogiques** mis à disposition des acteurs du territoire (communes, associations, centres sociaux...) par la CdA sur la thématique de la « **consommation responsable** », avec notamment la présentation du concept "Zone de gratuité" et de conseils méthodologiques ;
- **A partir d'avril 2015 : Mise en place d'une boîte à outils** à disposition des porteurs de projet, composée d'une fiche pratique sur « comment organiser une zone de gratuité éphémère ? », d'une fiche de présentation du matériel prêté par la CdA (portants pour les vêtements, cintres, pesons pour l'évaluation...), de la liste des structures de réemploi locales (associations caritatives), d'une fiche de suivi (nb de visiteurs, nb ou poids des objets déposés), d'un questionnaire de satisfaction.
- **A partir de juin 2015 : Prêt de matériel aux porteurs de projet** pour l'organisation de leurs zones de gratuité « Vêtements ». A titre d'exemples :
 - Communes de Thairé (juin), Salles-sur-Mer (octobre), Aytré (novembre),
 - Lycées Vieljeux (octobre) et Dautet (décembre),
 - SEL l'Arbre à Habitat Horizon Jeunes à Mireuil (décembre)...
- **A partir de novembre 2015 : Valorisation des initiatives locales de zones de gratuité** par la rédaction et la diffusion de fiches de bonnes pratiques, avec :
 - la zone de gratuité permanente mise en place au sein de la crèche d'Aytré et
 - la zone de gratuité éphémère (annuelle) organisée par l'entreprise Léa Nature pour ses salariés ;
 - la zone de gratuité éphémère (annuelle) organisée par le Conservatoire de Musique et de Danse.
- **Mobilisation des acteurs à l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets 2015** et accompagnement à la mise en place de 3 zones de gratuité :
 - « Troc casseroles » les jeudi et vendredi 26 et 27/11 au centre social Vent des îles (La Pallice), en partenariat avec l'association Initiative Catering, la Fraternité, l'association Les Chirons Longs (site de distribution de l'aide alimentaire). Des ateliers cuisine ont eu lieu en parallèle (public : adulte et enfant). Cette action s'est inscrite dans le cadre d'un projet plus global autour de l'alimentation, du lien social et de la précarité regroupant les acteurs et associations du quartier de la Pallice ;
 - Zone de gratuité « Vêtements Enfants » par la halte-garderie « Sucette et Galipette » (Minimes à La Rochelle) le samedi 28/11 (matin),

- Zone de gratuité « Vêtements » par la mairie d'Aytré le dimanche 29/11.

- **Depuis 2015, reconduction chaque année de zones de gratuité et organisation de nouveaux événements** sur le territoire de l'agglomération de La Rochelle (avec ou sans le soutien de la collectivité).

Moyens humains

- Equipe projet : Animatrice PLPD pour la coordination (avec le soutien du service Environnement) et Ambassadrices du tri et de la prévention pour la gestion des prêts du matériel
- Temps passé (équipe projet) : 0.1 ETP en 2014, en 2015 puis 0.05 ETP en 2016 et 0.01 ETP en 2017

Moyens financiers

- Achat de 5 portants : 220€ HT
- Achat de 5 pesons : 25€ HT
- Impressions flyers (Zone de gratuité Conservatoire) : 80€ HT/an
- Création d'une affiche générique (2015) : 1050€ HT
- Soutien à l'organisation d'un Troc Casseroles (2015) : 400€

Moyens techniques

- Portants pour les vêtements
- Cintres
- Pesons
- Affichage

Partenaires mobilisés

- Communes, centres sociaux culturels, associations, commerces

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Envisager une zone de gratuité à petite échelle implique une équipe projet et de bénévoles plus réduite et des frais peu importants, comparé à un événement grand public et multi-objets. Ce type d'initiative peut ainsi être menée par tout porteur de projet (commune, association, établissement scolaire...);
- Tester l'organisation d'une zone de gratuité pour apprécier les difficultés potentielles et pouvoir faire un retour d'expériences auprès des porteurs de projet ;
- Proposer des outils méthodologiques et du matériel pour permettre aux porteurs de projet de tester - dans un premier temps à petite échelle - ce type d'événement ;
- Inscrire l'organisation d'une zone de gratuité dans le cadre d'un événement déjà existant (gain de temps et efficacité sur la partie communication).

Recommandations éventuelles

- Privilégier des flux d'objets pour lesquels il est facile de trouver un exutoire à la fin de l'événement (ex : Associations locales ou bornes Textiles pour les vêtements et petits objets du quotidien).

Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | CONSOMMATION DURABLE | MANIFESTATION ECORESponsable | COOPERATION LOCALE | TEXTILE

Dernière actualisation

Février 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Cécile FORGEOT

cecile.forgeot@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine